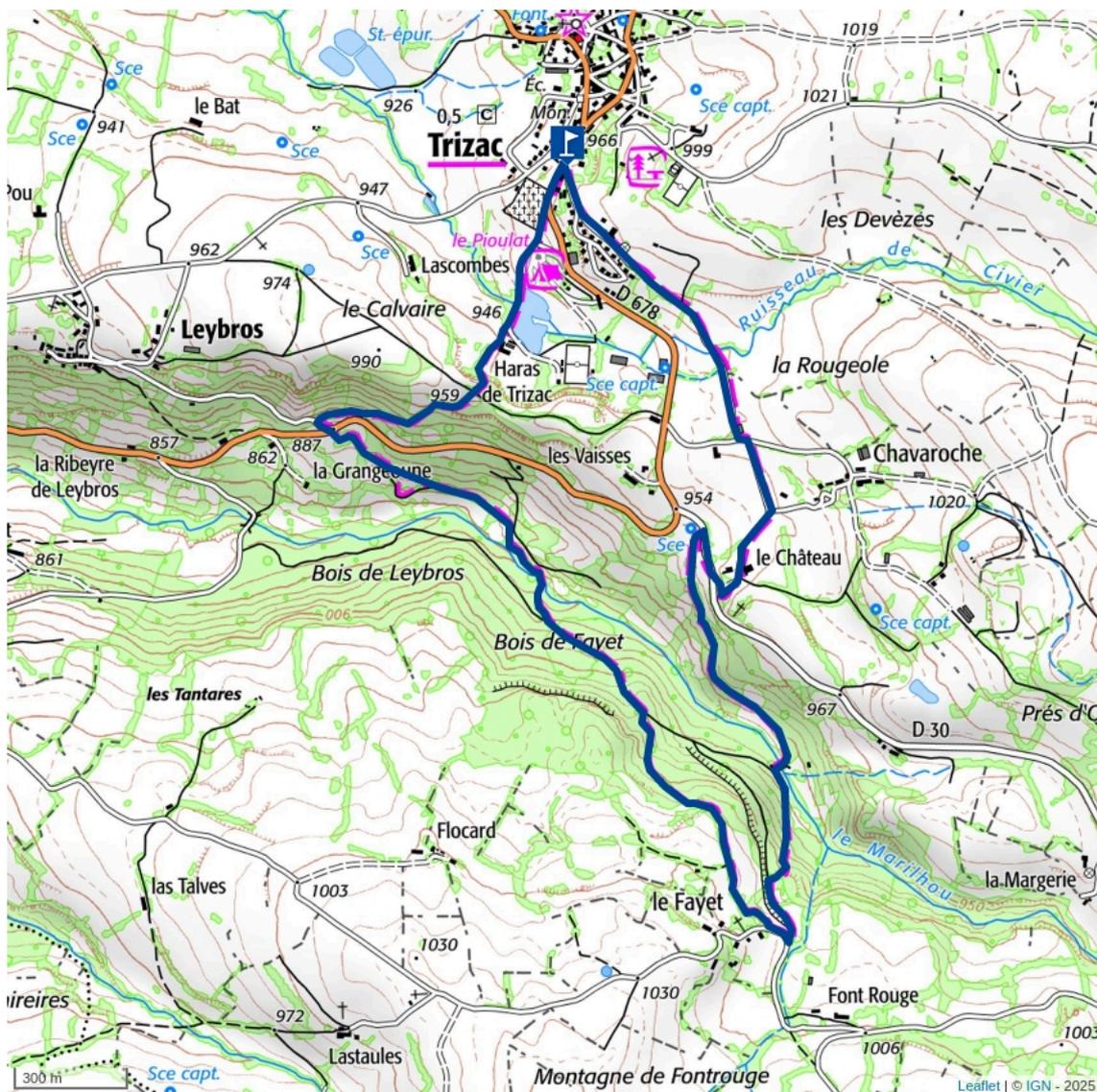


# LE BOIS DU FAYET

## Trizac



-  Temps : 2h00
-  Distance : 6 km
-  Dénivelé : 243 m
-  Type : Boucle
-  Itinéraire balisé
- 

**Balilage :** Bleu  
**Périodes d'accessibilité :** Toute l'année. Sous réserve de conditions d'enneigement et météorologiques favorables.

**Départ :** 16 Route de Mauriac  
**15400 Trizac**  
**Tél. 04 71 78 07 37**  
[www.destinationhautcantal.fr](http://www.destinationhautcantal.fr)



Partez à la découverte du bois du Fayet avec une randonnée accessible à tout public.



## LE BOIS DU FAYET

### Trizac

Pays de montagne et de montagnards, d'agriculture et d'élevage, aussi autrefois terre de marchands et de migrants, le Pays Gentiane sur les flancs du volcan cantalien a été occupé par l'homme dès l'époque préhistorique. Alors nomade et chasseur, il parcourait les grandes étendues à la poursuite d'un troupeau de rennes, qui pourrait le nourrir.

Les Magdaléniens (à partir de 13000 ans avant notre ère) se sont installés durablement, chassant le bouquetin, le chamois ou encore les marmottes. Des vestiges témoignent de leur passage, comme la grotte de la Bade (sentier de la Roche Dorée). Toutefois, il faut encore attendre 8000 ans avant que les populations ne deviennent sédentaires et développent un embryon d'agriculture et d'élevage.

Fait marquant, à partir de l'Âge du Bronze, des sépultures appelées tertres ou encore tumuli se multiplient, ils sont encore visibles à foison sur les plateaux de Trizac, Collandres et Valette. Leur accumulation serait l'une des plus importantes d'Europe.

**Le départ est donné à la sortie de Trizac, sur la D678, avant le cimetière. Prendre la rue qui monte à travers les maisons et qui devient une piste. La suivre, traverser la route qui mène à Chavaroche en prenant tout droit sur la route qui mène au lieu dit Le Château.**

- ① Passer entre les bâtiments et prendre à droite pour rejoindre la D 678, la longer sur quelques mètres en direction de Trizac puis prendre le chemin à gauche. Le suivre jusqu'à l'entrée du bois.
- ② A l'entrée du bois, après avoir franchi la rivière, prendre à gauche et rejoindre le hameau du Fayet. Au Fayet, prendre la route à droite, par la suite reprendre à droite le chemin qui rejoint le bois.
- ③ Traverser le bois en laissant une piste sur la droite puis une seconde sur la gauche. Traverser le ruisseau et rejoindre la D678. La traverser et prendre le chemin à droite en direction des haras, longer le plan d'eau et rejoindre la D678 le long du cimetière jusqu'au point de départ.